PaDA Blabla n°92

15 MAI 2024

Edito :

Depuis bientôt 14 ans Planète autisme apporte son soutien et son expertise aux personnes TSA, leur famille, leurs aidants, les professionnels. Notre présidente, Mireille Baraz a assuré ce mandat avec ferveur, efficacité et ouverture depuis maintenant 9 ans. Elle quittera ses fonctions de présidente lors de la prochaine assemblée générale qui aura lieu le 14 mai prochain et à laquelle nous vous attendons nombreux. Nous souhaitons la remercier chaleureusement pour tout ce qu'elle a pu apporter à l'association mais aussi humainement à toutes les personnes qu'elle a pu croiser.

Nos projets sont nombreux, les besoins grandissants. Nous devons renforcer notre équipe de bénévoles pour continuer de répondre aux besoins et œuvrer toujours plus fort vers une société plus inclusive. C'est en alliant nos compétences que notre association perdurera. Nous vous donnons RDV le 14 mai et espérons compter sur votre engagement pour poursuivre au mieux nos actions.

Gwendoline Girodin pour l'équipe de Planète autisme.

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :
secretaire.planeteautisme@gmail.com

On y sera . . .

A l'agora « Neuromusicothérapie, TSA et troubles neurodéveloppementaux » le lundi 3 juin à 19h, animée par Pascal VIOSSAT, musicothérpeute, neuro-musicothérapeute certifié affilié à la Fédération Française des Musicothérapeutes et à l'Académie de Musicothérapie Neurologique.

La Neuromusicothérapie est un système au protocole standardisé composé d'un ensemble de techniques s'appuyant sur les recherches en neurosciences utilisant la perception sensorielle des propriétés de la musique et du son pour entraîner et rééduquer les fonctions cérébrales et comportementales affectées par différentes problématiques d'origine neurologique.

Cette agora se tiendra à l'atelier de musicothérapie de Pascal VIOSSAT, chemin de Comberland, 07130 Saint-Péray.

Café-Rencontre Jeunes Collégiens avec Autisme

Tu es au collège ?
Tu souhaites développer des relations entre pairs ?
Confier les difficultés que tu peux vivre en tant qu'adolescent avec autisme ?
Tu aimerais que cela se passe dans un cadre convivial, propice aux échanges ?

Tu es donc tombé sur l'info qu'il te faut !

Dès la rentrée de septembre 2024, nous te proposons de rejoindre un groupe de jeunes collégiens autour de jeux de société, vidéos ou encore de sorties occasionnelles.
Une éducatrice et une bénévole coanimeront cette rencontre, un samedi par mois de 10h à 12h à la Maison pour tous du petit Charran.

Informations pratiques :
Adresse : 30, rue Henri Dunant 26000 Valence. (Parking)
Conditions : Adhésion annuelle de 15€ pour y participer.
Possibilité de venir 1 ou 2 fois avant de s'inscrire définitivement.

Renseignements et inscription : secretaire.planeteautisme@gmail.com

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :
secretaire.planeteautisme@gmail.com

Ateliers connect aidant

En co-animation avec Didier SERRE, pair-aidant, l'équipe de la plateforme de répit a le plaisir de proposer un atelier spécifique pour donner la parole aux frères et sœurs de la personne en situation de handicap.
Comme toujours ces ateliers sont gratuits et anonymes il suffit d'avoir un téléphone et une heure de temps devant soi pour participer.
Les frères et/ou sœurs doivent êtres âgés d'au moins 10 ans.

Les inscriptions se font par mail : plateforme.aidants@lespepsra.org

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter :
secretaire.planeteautisme@gmail.com

Je l'ai lu pour vous

par Véronique Ceresoli

C'est la troisième année que je vous retrouve chaque mois dans votre journal Padablabla pour la rubrique « je l'ai lu pour vous »

Ce mois-ci je vous propose comme lecture :

« La cause des autistes » de Sophie JANOIS de chez PAYOT

Il ne m'a fallu que 4h00 d'affilée pour lire ce livre très intéressant.
Il m'en faudra sans doute autant pour m'en remettre. La réalité est parfois dure à lire.

Sophie Janois est avocate, l'avocate des autistes.
Elle défend devant les tribunaux, des familles (plus particulièrement les enfants) démunies face au poids administratif, aux structures inadaptées et aux sentiments d'injustices.
Elle maintient hors de l'eau les familles de personnes autistes, lourdement éprouvées.
Elle va défendre les mères, mises en cause par ignorance de tout le système de protection de l'enfance, les tribunaux, la MDPH, l'éducation nationale, les médecins, ou les experts médicaux des tribunaux.

Malgré toutes ses réussites il y eut l'affaire perdue, l'affaire Rachel : trois enfants arrachés à leur mère...
Pendant une des audiences, elle décrit : « je plaide longuement face aux têtes baissées des magistrats qui font mine de lire. Je suis fière de ma plaidoirie que personne ne semble écouter. Ils ont déjà décidé du sort des enfants c'est un simulacre » Elle a en face d'elle : l'ASE qui ne veut pas reconnaître ses torts, les médecins experts des tribunaux qui ne voient les enfants que quelques instants, le juge qui a un sourire sarcastique, ou cette autre juge qui ne l'écoute pas, ou celui qui lui reproche de se répéter et que tout ce qui lui importe maintenant, c'est qu'elle se taise...

Heureusement il y a aussi de bons juges dans les tribunaux. En un an, elle a obtenu une quinzaine de non-lieux à assistance éducative pour des parents d'enfant autiste injustement mis en cause par les services de l'Aide sociale à l'enfance. Elle a mis fin à plusieurs AEMO et obtenu le retour de cinq enfants dans leur famille...

Vu la complexité du système et la difficulté pour les parents à connaître leurs droits, elle consacre environ un samedi par mois à donner des conférences sur invitation des associations. Elle se déplace dans toute la France et rencontre des familles et quelques professionnels de l'autisme, soucieux de bien faire.
Grâce à l'invitation par Planète Autisme de Sophie Janois, j'ai pu participer à une de ses conférences, Cette avocate est très accessible pour les familles.

centre ressources autisme
NORD - PAS DE CALAIS

Le centre ressources autisme Nord-Pas de Calais
organise des webinaires mensuels tout au long de cette année 2024
sur la Vie Intime Affective et Sexuelle

👉Ces webinaires ont pour objectifs de :

📌 Sensibiliser et informer le public sur les besoins spécifiques des personnes avec TSA en matière de santé sexuelle

📌 Transmettre des informations pratiques et concrètes aux proches aidants et professionnels sur les méthodes d'accompagnement des personnes avec TSA

👉Ces webinaires sont gratuits et sur inscription (informations à venir)

👉Programmation : voir le flyer ci-dessous

Sur le site d'Autisme France

Décret du Ministère du Travail, de la Santé et de la Solidarité no 2024-156 Février 2024 entré en vigueur le lendemain de sa publication dans le Journal officiel de la République française

Publics concernés : les gestionnaires et usagers d'établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Objet : projet d'établissement ou de service des établissements et services sociaux ou médico-sociaux. Le décret fixe le contenu minimal du projet d'établissement ou de service élaboré par chaque établissement et service social ou médico-social. En particulier la démarche de prévention interne et de lutte contre la maltraitance et les actions de coopération nécessaires à la réalisation du volet relatif aux soins palliatifs pour les établissements ou services concernés

Dans la démarche interne de prévention et de lutte contre la maltraitance sont notamment précisés les moyens de repérage des risques de maltraitance ainsi que les modalités de signalement et de traitement des situations de maltraitance et celles de la réalisation d'un bilan annuel portant sur les situations survenues dans l'établissement ou service. Sont également précisées les modalités de communication auprès des personnes accueillies ou accompagnées, ainsi que les actions et orientations en matière de gestion du personnel, de formation et de contrôle. Le projet d'établissement désigne l'autorité extérieure mentionnées à l'article L 111-8 et précise les modalités dans lesquelles les personnes accueillies ou accompagnées peuvent faire appel à elle en cas de difficulté. Le projet d'établissement présente notamment le projet de l'organisme gestionnaire, les principales évolutions de l'établissement ou service depuis sa création, les missions exercées, leur cadre juridique et la manière dont elles répondent aux orientations départementales et régionales résultant notamment des schémas définis à l'article L 32-5. Il décrit également le profil des personnes accueillies ou accompagnées, précise les catégories de professionnels de l'établissement ou du service, ains que les orientations en matière de formation au regard des publics accueillis ou accompagnés et dans le cas échéant les modalités de supervisions des professionnels et des bénévoles.

Le projet précise notamment les objectifs d'évolution, de progression et de développement de la qualité d'accompagnement au sein de l'établissement ou du service, dans le respect des Recommandations de Bonnes Pratiques professionnelles mentionnées à l'article L.312-8.

Concernant l'établissement, service social ou médico-social au sein desquels sont dispensés des soins palliatifs. Concernant les mesures prises en application des dispositions des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens, le projet est élaboré avec la participation du personnel et des personnes accueillies ou accompagnées selon des modalités adaptées à chaque établissement ou service ainsi qu'au public accueilli ou accompagné qui sont précisées dans le projet ? Le projet d'établissement est établi et révisé après consultation du conseil de la vie sociale ou le cas échéant, après mise en œuvre d'une autre forme de participation. Le projet et ses révisions sont transmis aux autorités compétentes pour délivrer l'autorisation de l'établissement ou du service. Il est affiché dans les locaux de l'établissement ou su service, à proximité des autres documents, notices et services d'information, notamment le règlement et de fonctionnement, la charte des droits et des libertés de la personne accueillie, l'arrêté de désignation des personnes qualifiées, la composition et le dernier compte-rendu du conseil de la vie sociale et les tarifs applicables dans l'établissement ou le service. Le projet est mis à disposition des personnels, des partenaires, des personnes accueillies ou accompagnées et de leur entourage dans un format adapté permettant à toute personne d'en prendre connaissance.

Le ministre de l'Intérieur et des outre-mer, la ministre du travail, de la Santé et des solidarités et le garde des sceaux, ministre de la justice et le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution.

FORMATIONS

IDEM depuis :

3 juin jusqu'à 28 et 29 novembre 2024

Journée Nationale D'accès au droit en Maison de Justice : droit du travail

Chaque année le ministère de la Justice organise une Journée Nationale d'ACCES AU DROIT qui se décline dans toutes les juridictions et points- Justice de France. Cette année la Maison de Justice et du Droit de la Drôme, située à Romans sur Isère, a fait le choix de la thématique du droit du travail pour ouvrir ses portes aux justiciables avec le thème :

Connaître ses droits dans le monde du travail

le mercredi 22 MAI 2024 de 12h à 17h, pour accueillir le public autour de plusieurs stands de présentation de vos missions avec la possibilité de pouvoir aussi donner à chacun (e) une première information / orientation.

Les intervenants invités sont :

Le Conseil des Prud'hommes, des juristes et syndicalistes, des avocats en droit du travail, la DREETS, le GUST – service de soutien et d'accompagnement au travail–, la FNATH ...

Vous souhaitez avoir des informations, merci de nous contacter : secretaire.planeteautisme@gmail.com

Planète autisme

CENTRE DE FORMATION 2024

4 MARS 2024	LA COMMUNICATION ALTERNATIVE ET AMÉLIORÉE SUR TABLETTE.
20-21-22 MARS 2024	GESTION DE CRISE PROFESSIONNELLE DE NIVAU DE CERTIFICAT PRATIEN 1
29 ET 30 AVR 2024	LES TROUBLES ALIMENTAIRES DANS LES TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE
3 JUIN 2024	LA COMPRÉHENSION DES PARTICULARITÉS COGNITIVES DE L'AUTISME SANS DÉFICIENCE INTELLECTUELLE
9 ET 10 JUIL. 2024	FORMATION GÉNÉRALE : COMPRÉHENSION DE L'AUTISME
8 ET 9 JUIL. 2024	LA COMMUNICATION ALTERNATIVE ET AMÉLIORÉE DE HAUTE TECHNOLOGIE : LES APPLICATIONS DE COMMUNICATION SUR TABLETTE.
14 ET 15 OCT. 2024	DÉCOUVRIR LA DÉTENTE PSYCHOMUSICALE POUR LA RÉGULATION SENSORIELLE ET ÉMOTIONNELLE DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS, ADOLESCENTS ET ADULTES AVEC AUTISME
5 ET 12 OCT. 2024	EDUCATION STRUCTURÉE ET SCOLARISATION
28 ET 29 NOV. 2024	APPRENTISSAGE DES HABILET2S SOCIALES POUR DES ENFANTS AVEC OU SANS DÉFICIENCE INTERLLECTUELLE

Retrouvez tous les détails sur le catalogue 2024
https://planete-autisme-drome-ardeche.org/

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Détail des formations

29 ET 30 AVR 2024 — LES TROUBLES ALIMENTAIRES DANS LES TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE

Troubles alimentaires et TSA.

Formatrices : Constance Pinet et Marjorie Albertin, orthophonistes.

Session ouverte aux parents et aux professionnels du médico-social. Les troubles alimentaires concernent de nombreux enfants, adolescents et adultes. Les objectifs de cette session sont de découvrir ce qu'est l'oralité alimentaire et ce que sont les troubles alimentaires, d'apprendre quelles sont les particularités cher un public porteur d'un TSA, de savoir aménager le temps du repas et construire un plan d'action pour améliorer ; compenser ou pallier les troubles.

Tarifs : parents adhérents 60€, parents non adhérents 100€, professionnels 300€

3 JUIN 2024 — LA COMPRÉHENSION DES PARTICULARITÉS COGNITIVES DE L'AUTISME SANS DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

Particularités cognitives TSA sans déficience intellectuelle.

Formatrice Natacha Martin docteure en psychologie clinique.

Public concerné : parents, aidants et professionnels du médico-social. Les objectifs de cette journée sont de savoir définir les fonctions cognitives et plus particulièrement les fonctions exécutives dans un profil autistique et d'apporter des outils de remédiation adaptés.

Tarifs : parents adhérents 30 euros, parents non adhérents 75€, professionnels 150€.

Retrouvez tous les détails sur le catalogue 2024
https://planete-autisme-drome-ardeche.org/

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Détail des formations

9 ET 10 JUILLET 2024

« FORMATION GÉNÉRALE : LA COMPRÉHENSION DE L'AUTISME »

Formatrice : Gwendoline GIRODIN, Psychologue du développement socio-cognitif, spécialisée dans l'accompagnement des TSA

Tout public adulte :parents, proches, aidants, professionnels du médico-social et de la santé, aux nouveaux bénévoles de notre association. Pas de prérequis.

Les objectifs de cette session sont les suivants : comprendre le développement, le fonctionnement et le style cognitif ainsi que les aspects sensoriels des enfants, adolescents et adultes avec autisme. De même d'articuler la compréhension de l'autisme dans la mise en place des outils d'accompagnement, de connaître les différents acteurs et les étapes d'un projet d'accompagnement.

Tarifs : 60 euros pour les familles et les personnes adultes avec TSA, 100 euros pour les familles et personnes TSA non adhérentes, 300 euros pour les professionnels.

8 ET 9 JUILLET 2024

COMMUNICATION ALTERNATIVE ET AMÉLIORÉE DE HAUTE TECHNOLOGIE

Formatrice Mme Constance Pinet.

A destination des professionnels de la santé ou du médico-social
Prérequis : avoir suivi une formation sur les généralités sur l'autisme.

Cette formation a pour objectif de connaître les principes de la CAA, de découvrir les applications de communication sur tablette, avec synthèse vocale et notamment l'application Proloquo2go et de savoir avec qui et comment installer de tels outils.

Tarif : 300 euros, 100 euros pour nos partenaires professionnels.

Retrouvez tous les détails sur le catalogue 2024
https://planete-autisme-drome-ardeche.org/

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Agenda

L'association Tous Sensibles à l'Autisme (TSA) d'Annonay, vous propose de partager un moment convivial pendant le CAFÉ des AUTISTES le 1er juin autour d'un thème déjà choisi le mois précédent.

Café mensuel d'une heure trente le samedi matin de 10h à 11h30 au foyer résidence de l'Europe, à Annonay.

Evénement gratuit, inscription sur Helloasso, ou sur ce mail ceresoli.veronique1@orange.fr

Ces rencontres sont ouvertes aux autistes majeurs, sans déficience intellectuelle, (Asperger).

Ces cafés sont en petits groupes de 13 personnes maximum, (Les aidants peuvent s'inscrire à ces cafés mais ils seront installés dans une autre pièce)

Le dernier de la saison sera le 2 juillet.

Café mensuel d'une heure trente le mardi soir à 18h à l'agence Respire à Annonay.

25 mai 2024 Café rencontres

à la Maison pour Tous du Petit-Charran (30, rue Henri Dunant à Valence)

Les autistes de la Table ronde de 14h – 16h.
un premier contact par mail est souhaité :
cafe.rencontreasperger.valence@gmail.com

Café-rencontre Asperger ados 10h-12h et 14h-16h
Sur inscription : valerieperiot@yahoo.fr

Café-rencontres adultes de 15h – 17h.
un premier contact par mail est souhaité :
cafe.rencontreasperger.valence@gmail.com

Café des proches de 14h-17h (places disponibles)
Pas d'inscription nécessaire

Dates des prochains cafés rencontres : samedi 22 juin

Contact

Vous avez trouvé Pada Blabla sur notre site ou par connaissance interposée, et vous souhaiteriez le recevoir par e-mail dès sa parution ?

Envoyez un mail à secretaire.planeteautisme@gmail.com.

Inversement, vous pourrez choisir de vous désinscrire en suivant la même procédure.

Une info à publier ? Écrivez-nous !

Retrouvez-nous également sur planeteautisme-dromeardeche.fr et sur notre page Facebook !